

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 Novembre 2011

Convocations envoyées le trois Novembre deux mil onze.

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix Novembre deux mil onze sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

Etaient présents :

Messieurs :	BAUDON Jean-Bernard	Mesdames :	BERTHAUT Marie-Madeleine
	CHASTANG Marcel		NOUVEAU Sabine
	GOULT Michel		PINTER Marie-Thérèse.
	MERLE Jean-Louis		
	MORVERAND Pierre		
	PHILIPPOT Daniel		
	VIRELY Bernard.		

Absent(s) ayant donné pouvoir : Monsieur BIRAUD Joël, Monsieur DUPIN Guy, Monsieur GARNIER Bernard, Monsieur de GUITAUT Hugues, Madame MUCHERL Monique.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur GOULT Michel.

Monsieur le Maire :

- Ouvre la séance à 20 h 00.
- Donne lecture du PV de la séance du 04 Octobre 2011.
- Point sur le repas des aînés.
- Réflexion sur les Colis de Noël pour les personnes de plus de 80 ans.
- Nous avons un problème de ruissellement des eaux pluviales aux abords de la propriété de Monsieur Bernard DUREY depuis les travaux du terrain de foot.

Ordre du jour

N° 2011-115 – Indemnité de conseil :

Allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des communes.

Montant brut : 537,50 €.

Montant net : 490,43 €.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

Point sur les logements en location :

Monsieur le Maire fait le bilan des impayés. Somme qui devient importante... voire inquiétante.

Monsieur le Maire souhaite une approche claire et efficace avec Monsieur le Trésorier.

Mandate Monsieur Jean-Louis MERLE, 1^{er} Adjoint, pour mener cette démarche en vue d'engager, si besoin est, une procédure judiciaire.

N° 2011-116 – Devis P.L.U. :

Dans le cadre du P.L.U. nous avons pris la décision de nous doter de l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or. Finalité Diagnostic Agricole Communal.

Pièces indispensables pour nous aider à élaborer le P.L.U. de notre commune.

Coût de l'étude pour la commune d'Époisses : 2.985,00 € HT soit 3.570,06 € TTC.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

Valorisation paysagère :

Monsieur le Maire présente une offre de service pour la valorisation paysagère du carrefour du cimetière. Dossier parfaitement étayé.

Récapitulatif des coûts : 2.513,62 € net.

Après débat, cette solution n'est pas retenue, refusée par le Conseil Municipal.

La valorisation paysagère sera assurée par nos agents techniques qualifiés.

Pour information, Monsieur le Maire rappelle au Conseil : salaires et charges des employés techniques : 40.128,65 € par an.

N° 2011-117 – Rideaux pour les écoles :

À la demande de Madame l'Inspectrice de l'E.N. Remplacement de 10 rideaux classés ignifuge M1 pour les 2 classes du 1^{er} étage.

Montant : 1.072,82 € TTC.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

Devis chemins existants : 3 zones de nivellement des 3 chemins remblayés en gratté :

Entreprise ROSA : 3.960,00 € HT.

Le Conseil ne retient pas cette offre.

Monsieur Bernard VIRELY se propose pour une autre solution d'un coût moins élevé.

11.340 € HT pour renforcement de chemin par apport de cailloux 20/120.

Des appels d'offres seront diffusés.

Cimetière – divers travaux :

Espace cinéraire :

- Plantation de deux rosiers buisson.
- Positionnement d'un banc face au Jardin du souvenir.
- Abattage des deux persistants situés à gauche de l'entrée.

Une solution est à l'étude afin de masquer les poubelles du cimetière qui indisposent une famille. Les frais engagés seront pris en charge par un membre bienfaiteur.

Le Conseil donne son accord.

N° 2011-118 – Acquisition foncière :

La délibération 2011-036 en date du 08 Avril 2011 :

Décide l'acquisition par la commune d'une surface cadastrée AN 537 de 120 m2.

Il faut lire AL 537 au lieu de AN 537.

Vote : Pour à l'unanimité.

Cette délibération annule et remplace la délibération 2011-036 du 08 Avril 2011.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2011-119 – Pose et dépose de guirlandes de fin d'année :

Devis INEO : 1.231,88 € TTC.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2011-120 – Décision modificative :

État de notification des taux d'imposition sur la T.H., nous avons budgétisé 105.247 € et affecté.

Le reversement s'élève à 108.601 €. À imputer aux comptes 7311 et 739116 la somme de 3.354 € chapitre contributions directes.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

Urbanisme – Institution de la Taxe d'aménagement sur le territoire de la commune et fixation du taux T.L.E. :

Chaque membre du Conseil reçoit un dossier. L'ensemble du Conseil considère qu'il convient d'avoir un délai d'analyse et de réflexion.

N° 2011-121 – Curage sur le chemin rural n° 19 "Les Lochères" :

Montant : 705,64 € TTC.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2011-122 – S.P.A. Les Amis des Bêtes :

Suite à divers problèmes concernant des populations de chats abandonnés en particulier, nous avons reçu une convention d'accueil du refuge de Jouvence – Route de Val Suzon – 21380 MESSIGNY (ceci en application de l'art. L.211-24 du Code Rural).

Cotisation : 0,25 € par habitant.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2011-123 – Concession cimetière de Monsieur MILLOT :

Monsieur Serge MILLOT demande de bénéficier des anciens tarifs de la concession du cimetière.

Après contrôle des dates des différents courriers à ce sujet.

Le Conseil donne un avis favorable.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

Questions diverses :

⇒ Présentation du programme voirie 2012 qui sera déposé à la Communauté de Communes du Sinémurien. Route de Vieux-Château de la RD 954 au Chemin de la Fontaine. Devis estimatif : 61.430,87 € TTC.

⇒ Piscine : un nouveau dossier sera présenté à la C.C.S. avec une orientation plus compatible avec les statuts de la Communauté de Communes.

⇒ Monsieur le Maire informe le Conseil des avancées sur les travaux du futur bureau de Poste. Montant estimatif : 82.300 € TTC soit 1.270 € le m². Monsieur GOULT intervient, nous informe d'un montant à la baisse (bonne nouvelle).

⇒ Demande de la Prévention Routière qui sollicite une aide sous forme de subvention. Le Conseil ne donne pas son accord.

⇒ Courrier de Monsieur PERS et Madame GIRARD qui se plaignent de l'attitude de certains habitants à leur égard.

⇒ Invitation à la réunion d'information publique "Lac de Pont" jeudi 3 Novembre à 20h30, salle St Exupéry à Semur, sous les signes du COURAGE et de la SOLIDARITÉ.

⇒ Courrier du Conseil Général qui nous informe : Monsieur le Premier Ministre a accepté de repousser le délai de 6 mois pour le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

⇒ Courrier de Madame Marie-Aleth LE COINTE "qui constate des salissures importantes et manifestation indélébiles sur le trottoir longeant notre propriété, traces qui n'existaient pas avant la réfection de la route. Par ailleurs nous avons constaté une dégradation rapide des pierres calcaires utilisées pour le revêtement de ce même trottoir". En fin : souhaitant que vous preniez en considération LE NETTOYAGE OU LA REFECTION DE TROTTOIR.

⇒ Courrier du GAEC de Changy qui se plaint d'incivilités. Pour Monsieur le Maire il s'agit de problèmes de droit commun, il convient de saisir la justice.

⇒ Monsieur le Maire informe : toutes les subventions annoncées pour le complexe sportif sont versées.

⇒ Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Louis MERLE qui fait le point sur la maison de santé.

⇒ Prochaine réunion : le vendredi 02 Décembre 2011 à 20 h 00.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 23 h 15.**

Les Conseillers,

Le Maire,
CHASTANG Marcel